



## **Communiqué du SNUipp-FSU 58 :**

La publication sur la page Facebook de la ville de Nevers d'une publicité pour l'ouverture d'une école privée hors contrat nous avait déjà choqués et nous avons demandé à Monsieur le Maire d'enlever cette publication pour des raisons de neutralité.

C'est maintenant la nomination de la directrice de cette école comme adjointe à l'éducation qui nous écœure. Celle-ci s'accompagne même d'un recul dans l'ordre des adjoints de la 7ème à la 11ème place.

Ces décisions ne peuvent que nous inquiéter sur la façon dont les écoles de la ville et leurs personnels vont être considérés pendant cette mandature. Comment la responsable d'un des principaux budgets de la commune pourra concilier les objectifs d'amélioration de l'accueil des élèves dans les écoles neversaises tout en essayant de les attirer dans son école ? Comment peut-elle aider à l'amélioration des valeurs républicaines tout en prônant l'école hors de celles de la République ?

L'inclinaison pour les écoles privées de Nevers était déjà visible, elle est maintenant assumée. Les personnels du secteur de l'éducation de Nevers devront rappeler continuellement les devoirs de la municipalité envers ses écoles et les agent.e.s qui y travaillent.

Le SNUipp-FSU 58 sera à leur côté.